

---

**POLITIQUE INTÉRIEURE**

---

 **Comité Politique National****Résolution  
de politique générale**

**L**e Comité Politique National du P.S.U. considère que les succès remportés par la gauche lors des dernières élections législatives créent une situation nouvelle beaucoup plus favorable.

La réalisation des accords de la gauche et leur application loyale ont permis aux électeurs de manifester dans toute son ampleur leur hostilité croissante à la politique économique et sociale du régime. La majorité sortante se trouve affaiblie et lézardée au moment où elle doit affronter tous les problèmes laissés en suspens depuis deux ans (problème foncier, finances locales, emploi et conversions, Sécurité sociale, logement, faillite du V<sup>e</sup> Plan) et où les progrès politiques de la gauche stimulent la combativité des travailleurs.

Cette évolution pose dès maintenant le problème du remplacement du régime. Il est clair, depuis le 12 mars, que la seule alternative est celle que propose la gauche unie. Dans cette perspective, la tâche la plus urgente est l'élaboration du contenu précis d'un programme commun qui permette à l'unité de résister demain à l'épreuve du pouvoir

et à la gauche d'être en mesure d'effectuer des transformations de structures irréversibles.

Le Parti Socialiste Unifié, qui a toujours donné priorité à cet effort, entend aujourd'hui plus que jamais contribuer aux progrès de l'unité ; il formulera des propositions précises inspirées par les objectifs des luttes sociales en cours, se situant dans la perspective d'une alternative socialiste comme issue à la crise du régime, et qui permettront la constitution d'une équipe gouvernementale de toute la gauche.

Dans cet esprit, le P.S.U. considère comme importante et positive la proposition de donner suite aux accords signés avant les élections par la constitution à l'Assemblée nationale d'une délégation permanente de la gauche. Ainsi seront donnés aux trois forces alliées la cohérence et le caractère offensif nécessaires pour gagner la bataille qui s'engage.

Le C.P.N. du P.S.U. donne d'autre part mandat à son bureau national de prendre contact avec la F.G.D.S. pour régler en commun les problèmes que pose l'appareil des députés du P.S.U. au groupe de la F.G.D.S. à l'Assemblée nationale, pour donner une meilleure efficacité au travail parlementaire des élus.

Le Congrès ordinaire du Parti, convoqué pour les 23, 24 et 25 juin 1967, aura pour but de déterminer l'orientation générale de la politique du Parti dans la période à venir. □

---